

Le BLOTZ'Notes



Février 2007

Chers Blotzheimois et Blotzheimois,

La gestion d'une commune concerne des sommes conséquentes ! Les infrastructures, les services publics, les routes, les écoles, les espaces verts, les aides ... tout le monde profite des deniers publics. Mais qui paie ? La commune. C'est à dire nous, les contribuables, particuliers ou professionnels.

Si le citoyen est redevable de ses impôts, la commune, elle, lui est redevable de sa bonne gestion. Aussi, il est de mon devoir de gérer le budget de la commune «en bon père de famille».

Pour cela, suite aux propositions d'investissements émanant des différentes commissions communales, je me réunis avec mes adjoints pour discuter en début d'année des orientations budgétaires et pour, tout au long de l'année, contrôler les orientations que nous nous sommes fixées et que le conseil municipal a avalisé.

L'idée se répand qu'une commune se gère de plus en plus comme une entreprise ! Après 6 années d'expérience, je partage cet avis.

Bien évidemment, veiller à la bonne santé financière de la commune, trouver de nouveaux revenus, gérer les investissements, optimiser le fonctionnement, contrôler les coûts et les prestations proposées, en somme s'assurer des recettes et surveiller les dépenses ... tout cela fait partie de mes principales responsabilités.

Cependant, la gestion d'une commune se distingue de celle d'une entreprise en ce qu'elle s'applique avant tout à défendre l'intérêt général et s'exerce dans le respect des règles de l'administration territoriale et de la légalité.

Aussi, même si aujourd'hui un maire est responsable de tout ... et parfois de n'importe quoi ... responsable des entreprises qui périclitent et de celles qui ne s'installent pas sur son ban ... des crottes de chien sur les trottoirs ... des conflits entre voisins ... des mauvais résultats d'une équipe sportive ou encore de la météo, son pouvoir d'action est tout de même limité malgré la complexité croissante de ses tâches.



Mais, décider, c'est savoir que dans un projet, certains points sont négociables et que d'autres, touchant à l'intérêt général, ne peuvent l'être. Alors, avec les moyens dont je dispose, je m'évertue comme tous les maires à faire les meilleurs choix.

Pourquoi un casino plutôt qu'une zone d'activités plus étendue? Parce qu'en terme «avantages-inconvénients», le casino est largement gagnant ! Il ne touchera finalement qu'une infime partie de notre ban mais avec la perspective de recettes substantielles qui seront de l'ordre de 800.000 euros par an pour notre seule commune.

Pourquoi une rénovation du rez-de-chaussée du foyer St Léger plutôt que la construction d'un bâtiment neuf pour le périscolaire ? Parce que cette opération n'a coûté que 17% des dépenses qui auraient dû être affectées pour une nouvelle édification.

Nos choix, les miens autant que ceux de mon équipe, sont le fruit de longues réflexions et de débats **dans le respect mutuel et l'écoute de chacun**. Ces discussions, où l'intérêt général, je le répète, est toujours privilégié, aboutissent à des choix judicieux et raisonnés, à des efforts consentis pour maintenir des dépenses plus rationalisées.

Et ainsi, grâce aux économies que nous avons pu réaliser en observant un budget strict, **je peux vous annoncer aujourd'hui que je proposerai au prochain conseil municipal, lors du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2007, une baisse de 10% de l'ensemble des impôts locaux !** Promesse

faite, promesse tenue !

Dans la perspective d'un avenir meilleur grâce à l'ouverture du casino, que nous souhaitons la plus proche possible, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce premier bulletin municipal de l'année 2007.

**Votre Maire,
Jean-Paul MEYER**



COMBIEN ÇA COÛTE ?

AUTORISATION DE JEUX ET 100 MACHINES !

La bonne nouvelle est tombée jeudi 04 janvier. L'autorisation de jeux du Ministère de l'Intérieur est accordée au groupe Barrière et elle est assortie, et c'est une première en France, de l'autorisation d'exploiter 100 machines à sous dès l'ouverture du casino.



Nous sommes ravis de la nouvelle et il faut se réjouir, à juste titre, d'une telle opportunité pour Blotzheim et pour la région Sud Alsace toute entière, en raison des emplois qui seront créés, pour le développement économique qui en découlera et surtout pour les retombées financières qui nous permettront de répondre encore mieux aux demandes et aux besoins des Blotzheimois.



Au risque de nous répéter, le casino de Blotzheim représente 800.000 € de recettes communales par an par le prélèvement du produit brut des jeux et autres taxes (sans compter la taxe professionnelle qui en découlera) et la possibilité pour 80 à 90 chômeurs de retrouver un emploi. De plus, l'obtention des 100 machines dès l'ouverture fait gagner 5 années à tous les partenaires du projet, puisqu'à l'origine de la signature du contrat, une telle dotation n'était

prévue qu'en 2013.

Maintenant, tout est prêt pour ce projet : le permis de construire est accordé et purgé de tous recours, l'autorisation des jeux est délivrée avec 100 machines à sous et nous sommes en présence d'un groupe de renommée nationale et qui, motivé, n'attend plus que de pouvoir dé-



Seule ombre au tableau, les recours qui ont été formés par 1 famille contre l'arrêté de cessibilité et 4 familles contre l'ordonnance d'expropriation. Ces dernières, si elles devaient obtenir gain de cause, n'auraient pour intérêt que de retarder le projet et par conséquent nous faire perdre du temps à nous tous et de l'argent à toute la collectivité. Car, en définitive, seule la procédure d'expropriation devra être refaite sans que le projet de casino soit pour autant remis en cause.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Dans notre souci de transparence des finances, nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune.

RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Cette rénovation de l'Hôtel de Ville était nécessaire pour trois raisons majeures. Tout d'abord pour satisfaire aux normes, de sécurité, puisque, par manque d'issues de secours, la capacité d'accueil de la salle du conseil ainsi que celle de la salle des mariages était limitée à 19 personnes. Ensuite, il fallait permettre l'accès à l'étage aux personnes à mobilité réduite, ce qui est, à présent, possible grâce à l'installation d'un ascenseur. Enfin, il était grand temps de pouvoir proposer des installations sanitaires



dignes d'un lieu accueillant le public. Dans un esprit de coordination, il a été procédé au raccordement au gaz et la chaufferie a été rénovée et adaptée à ce nouveau combustible.



Le coût total de cette rénovation s'est élevé à **266 908 € T.T.C.**
Le département a participé aux dépenses à hauteur de 31 730 €.

COMBIEN ÇA COÛTE ?



PONT DU THURBACH

Ce pont, enjambant le Thurbach dans la rue du Moulin présentait des signes alarmants de vétusté et devait, pour des mesures évidentes de sécurité, être élargi. C'est désormais chose faite. En même temps, un goulot d'étranglement, point critique en cas de fortes pluies, a ainsi pu être supprimé.

Ces travaux se sont chiffrés à
176 550 € T.T.C.

NOUVEAU VÉHICULE POUR LA VOIRIE

La commune s'est dotée récemment d'un camion 4x4 de type LINDNER Unitrac 102 en remplacement d'un UNIMOK vieux de plus de 30 ans.

Ce nouveau véhicule, qui a la particularité d'avoir 4 roues directrices, a été dans un premier temps entièrement équipé afin de pouvoir assurer le déneigement et le salage en toutes circonstances. Polyvalent, il permettra également le transport de matériels et matériaux grâce à sa benne et, à terme, le débroussaillage en été.



La dépense pour ce véhicule
s'élève à **135 000 € T.T.C.**

PRÉEMPTION D'UNE MAISON

On entend ici et là : «ils prétendent ne pas avoir d'argent et pourtant ils achètent des maisons». Si nous avons préempté la maison sise au 12, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, c'est pour deux raisons essentielles.

La première est que la maison allait être achetée par une agence immobilière qui projetait de la raser pour y installer un immeuble. Ce qui aurait eu pour conséquence majeure d'accroître encore les problèmes de circulation (cf. photo) et de stationnement au centre. Et cela nous amène à la deuxième raison de cet achat. Nous allons pouvoir grâce à cette acquisition, démolir la grange attenante et y créer des places de parking supplémentaires pour le bien-être de tous, et en particulier des parents qui emmènent les enfants à l'école.



Coût de l'acquisition : **205 000 € T.T.C.**

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Accueil périscolaire - Centre de loisirs «LES MIKADOS»

Promesse tenue et économies réalisées !

En effet, nous avons pu rattraper le temps perdu à cause des élections de Février 2006 et offrir, enfin, aux nombreuses familles demandeuses, ce précieux service public qu'est le périscolaire. Et ce dès le 25 août 2006 par le biais d'une solution provisoire.

Et depuis, les travaux de la nouvelle structure située au foyer St-Léger ont été terminés et le 4 janvier dernier, jour de rentrée après les vacances de Noël, les enfants fréquentant le Centre de Loisirs ont pu intégrer la nouvelle structure aménagée au rez-de-chaussée.



Cette réalisation a coûté **215 000 € T.T.C.**, soit seulement 17 % du prix du projet de structure neuve chiffré à 1 267 000 € en 2005.

Nous tenons à remercier M. le Curé Mislin, pour avoir permis l'acquisition à l'euro symbolique par la commune du foyer Saint-Léger ; l'équipe du comité de pilotage composé notamment de parents qui se sont investis dans ce projet et les directrices des écoles, Mme Hanu et Mme Kusen, ainsi que M. Ducol, Directeur du Collège des Missions, pour leur collaboration et leur patience tout au long de la période transitoire.



Le Centre affiche complet à midi mais **il reste des places les mercredis.**



Quatre mois et demi de travaux ininterrompus auront été nécessaires pour transformer ces locaux en un endroit chaleureux, aux couleurs gaies, et surtout adapté aux besoins des enfants. Encadrés par une équipe d'animation bien rodée depuis le démarrage de ce service, les enfants ont très rapidement trouvé leurs nouveaux repères. A présent tous peuvent apprécier en toute sérénité les repas livrés par la SOCUFRO de Ranspach-le-Bas et profiter des temps libres pour participer à des jeux et activités très variés.



Le Centre de Loisirs accueillera également les enfants pendant les petites vacances scolaires, par journée ou demi-journée comme c'est le cas actuellement les mercredis. Ce service a été mis en place en partenariat avec la C.A.F.

Horaires d'ouverture :

<i>jours d'école :</i>	<i>de 11h20 à 13h20 et de 16h20 à 18h30</i>
<i>mercredi et petites vacances</i>	<i>de 7h45 à 18h30</i>
<i>Centre aéré d'été</i>	<i>de 7h45 à 17h00</i>

Pour tous renseignements vous pouvez appeler M. BAUMANN, directeur, au **03 89 68 43 69** pendant les heures d'ouverture.

INAUGURATION DE L'HÔTEL DE VILLE RÉNOVÉ

Dimanche 12 novembre, après la traditionnelle cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, le Maire Jean-Paul Meyer a eu le plaisir de présider l'inauguration de l'Hôtel de Ville rénové. Et c'est en présence de Mme Catherine Troendlé, Sénateur-Maire de Ranspach-le-Bas, de M. Jean Ueberschlag, Député-Maire de Saint-Louis et M. Frédéric Striby, Conseiller Général qu'a eu lieu le traditionnel coupé de ruban.



Avant la bénédiction des locaux par le curé André Mislin, le Maire avait brièvement retracé l'histoire de ce bâtiment qui date de 1609.

En effet, l'Hôtel de Ville commençait à présenter de sérieux signes de vétusté, il n'était plus aux normes actuelles de sécurité, ni adapté aux exigences de nos temps modernes, notamment en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



L'architecte, Mme Doris MULLER de Saint-Louis, a réussi l'alliance entre le passé et le futur. Cet édifice bâti il y a presque 4 siècles conserve ses magnifiques boiseries et son magistral escalier central. Un ascenseur, de nouveaux sanitaires et un intérieur rénové y ajoutent la modernité. Le résultat est un lieu convivial et d'une élégance sobre selon le désir de la municipalité.

VIE LOCALE



Lors des portes ouvertes organisées dans l'après-midi du 12 novembre, nous avons pu mesurer, au nombre important de visiteurs, l'intérêt des Blotzheimois pour leur patrimoine.



Lors de cette cérémonie, le Maire a aussi présidé la remise de quatre distinctions pour des anciens combattants méritants. La Croix du Combattant a été remise à MM. MEYER Bernard, HARTMANN Georges et HELL Léon et la médaille de Reconnaissance de la Nation avec barrette Afrique du Nord à M. BUBENDORF André.

PETIT HISTORIQUE

Cette bâtisse était appelée la « maison des bourgeois » ou « maison commune » et servait de lieu de réunion pour les bourgeois de la ville, qui y administraient leurs biens et y rendaient justice.

Au rez-de-chaussée, à gauche, se trouvait la salle des délibérations qui se transformait, à l'occasion, en tribunal et à droite, le local des pompiers et la prison où séjournaient les détenus en attente de transfert. Enfin la porte centrale donnait accès à l'étage où se trouvait l'entrepôt des armes de la garde. Plus tard, au moment de la création de la Commune, elle devint tout naturellement la mairie du village. Depuis novembre 1986, après le transfert des services de la mairie rue du Rhin, elle n'est plus destinée qu'aux cérémonies de mariages, aux séances du Conseil Municipal ainsi qu'à des réunions et des réceptions.

VISITE DU SAINT-NICOLAS

C'est le dimanche 8 décembre que St Nicolas, accompagné de son inséparable Père Fouettard, est venu à la rencontre des jeunes enfants de Blotzheim. Il répondait à l'invitation lancée par la commission animation, organisatrice de cet évènement.

Pendant que St Nicolas distribuait des friandises offertes par la commune et des mandarines, fournies gracieusement par M. Bisch (Europrim), jeunes et moins jeunes ont pu goûter au vin chaud, au chocolat chaud et aux « manalas » proposés par les commerçants de la ville.

Nous remercions St Nicolas et le Père Fouettard, la famille Schmitt-Meyer pour le prêt de la calèche, M. Bisch et les commerçants pour leur participation et dons, et surtout la population venue nombreuse partager ce moment de fête dans une ambiance d'avant Noël.



DÉPARTS À LA RETRAITE

Lors d'une sympathique réception à L'Hôtel de Ville, les élus et les employés de la commune ont pu saluer le départ à la retraite de deux agents bien connus, au service de la mairie depuis fort longtemps.

Agnès Flock est entrée au service de la commune le 1^{er} janvier 1985. Le Maire a remercié Mme Flock pour ses services rendus pendant 21 ans, et ceci dans la discrétion et avec le sourire.

Charles Hochenauer, plus connu sous le nom de «Chari» pour une majorité de Blotzheimois, a passé 32 années au service de la collectivité. Depuis son engagement en 1974 en tant qu'ouvrier d'entretien, Charles a gravi les échelons pour finir agent technique principal. Le Maire a salué la discrétion de «Chari» et surtout sa disponibilité de tous les instants.

Durant tous ces hivers, il en a parcouru des kilomètres pour déneiger les routes de Blotzheim ! Et le nombre de tombes creusées par Charles pendant toutes ces années ne se compte plus. Et le Maire de conclure : *Tu nous manqueras beaucoup et les Blotzheimois te remercient pour tous les services que tu leur as rendu.*



LE REPAS DE NOËL DE NOS AINÉS



Environ 170 personnes âgées de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité de Blotzheim. Elles se retrouvèrent le dimanche 17 décembre à midi dans la grande salle du Palais Beau Bourg en compagnie du maire Jean-Paul Meyer et de son épouse, du curé Misslin, de monsieur Jean-Jacques Meyer, président du Senior's Club, des adjoints, des membres du Centre Communal d'Action Sociale de Blotzheim et de la commission personnes âgées.

Au cours de ces retrouvailles, elles dégustèrent un repas de fête préparé et servi par un traiteur de Staffelfelden. L'orchestre « Colombo » anima la fête et fit danser les couples avant d'interpréter de beaux airs de Noël repris en chœur par toute l'assistance.

Les personnes, qui pour différentes raisons ne purent participer à la fête, reçurent la visite à domicile de membres du Conseil Municipal qui leur ont remis un cadeau.



RÉCEPTION DU NOUVEL AN



En ce début d'année 2007, de nombreux Blotzheimois ainsi que les élus et personnalités des communes voisines étaient réunis pour la réception du nouvel an.

Dans son discours, le Maire, Jean-Paul Meyer, a tout d'abord pu annoncer la bonne nouvelle concernant le casino, à savoir l'obtention de l'autorisation de jeux et surtout l'octroi de 100 machines à sous dès l'ouverture du casino. Il a ensuite fait le bilan de l'année écoulée qui a vu se concrétiser l'ouverture du périscolaire, la rénovation de l'Hôtel de Ville, la réfection du pont du Thurbach et la construction de la digue sud. Il a ensuite évoqué les projets pour 2007 qui seront essentiellement focalisés sur la voirie (rue Monteverdi, rue des Etangs et un tourner à droite au carrefour central) et surtout l'aboutissement tant attendu du projet Leclerc.

Cette réception fut aussi l'occasion pour le Maire, en compagnie de M. Jean-Marie Wicky, de rendre hommage à 44 donateurs de sang méritants, qui, par leur geste, contribuent à sauver des vies humaines.



Merci aux Mirlitons de Michelbach-le-Bas qui ont animé cette soirée, ainsi qu'aux membres de l'association des Ornithologues qui ont servi le buffet préparé par les commerçants de Blotzheim. Merci aussi à tous les blotzheimois qui, toujours aussi nombreux, montrent leur intérêt pour leur commune.

SALON DES COLLECTIONNEURS

Pour sa troisième édition, le Salon des Collectionneurs et Artistes Locaux, organisé par la commission animation, a accueilli 21 exposants dont 17 Blotzheimois. L'intérêt des visiteurs pour cette manifestation ne s'est pas démenti. Véhicules miniatures, instruments de musique anciens, poupées, ustensiles de bouchers, broderies, huiles et aquarelles... autant de collections inédites et d'oeuvres d'art qui ont pu être admirées durant 2 jours au Palais Beau Bourg. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à l'Association Pêche et Pisciculture qui s'est chargée de la buvette et des repas durant cette manifestation.



VENTE DE LA MAISON DE BLOTZHEIM À RION-DES-LANDES

Depuis quelque temps, la commune souhaitait vendre ce bâtiment en raison des investissements exorbitants nécessaires pour une utilisation à caractère de service public. Jusqu'à ce jour, les dépenses cumulées (acquisition du terrain comprise) pour la construction de ce bâtiment se sont élevées à 401 700 €. Il aurait fallu rajouter la somme de 316 000 € environ pour équiper ce bâtiment d'un réfectoire et d'une cuisine et l'adapter aux normes actuelles de sécurité.

De manière à éviter que ce bâtiment, sans utilité pour la population de Blotzheim, reste inoccupé, la commune avait consenti à le mettre à la disposition de la Communauté de Communes du Pays de Tarusate puis de la commune de Rion-des-Landes pour une recette globale à ce jour d'environ 26 000 €, somme dérisoire par rapport à l'investissement de base.



Après une étude du marché immobilier de la région et prise en compte de tous les frais de toute nature engagés jusqu'à là par la commune pour sa construction, la commission permanente avait estimé la valeur de cet équipement à 300 000 € environ, estimation confirmée par ailleurs par une agence immobilière de Rion-des-Landes et l'avis du service des Domaines de Mont-de-Marsan qui a estimé de son côté la valeur vénale de ce bâtiment à 290 000 €.

Après diverses tractations, la commune de Rion-des-Landes a proposé d'acquérir cette bâtisse pour 300 000 €, afin de la rétrocéder au Comité Départemental de Rugby des Landes qui veut y installer son centre administratif et son lieu de stages de formation. Cette vente a été avalisée par le conseil municipal.

RISQUES D'INONDATIONS

Suite à l'orage du 28 juin dernier, beaucoup de choses ont été dites et écrites concernant les coulées de boue et les inondations. Pour nous il n'a jamais été question de nous croiser les bras et d'évoquer la fatalité, comme le prétendent certains. Nous sommes conscients qu'il reste des bassins de rétention et des puits d'infiltration à réaliser pour protéger certains quartiers et nous maintiendrons nos efforts en 2007 pour trouver les solutions adéquates.

Grâce à la persévérance de la municipalité, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau des 3 Frontières et le bureau d'études B2000 sont mobilisés pour nous aider à trouver des solutions afin d'évacuer et d'infiltrer les eaux de crues.

Parallèlement, dans le cadre du GERPLAN, la Chambre d'Agriculture et le Cabinet WAECHTER vont réaliser un diagnostic hydraulique complémentaire à celui des autres intervenants, qui permet d'affiner les cheminements des écoulements des parcelles et de trouver des solutions avec les agriculteurs concernés. Il est proposé que sur les secteurs à risques identifiés par le Département et sur lesquels il existe un CAD «chrysomèle» (c'est-à-dire une mesure de «rotation culturale»), une discussion ait lieu avec les exploitants engagés dans cette contractualisation afin qu'ils y implantent préférentiellement des cultures d'hiver avec comme objectif une première mise en œuvre en 2007.



En résumé, et ceci ressort du GERPLAN, des mesures curatives (bassins de rétention) et des mesures préventives (changement de pratiques culturales) sont nécessaires pour limiter les risques de ruissellement et seule l'application des deux types de mesures sera efficace.

UN NORMA à BLOTZHEIM

Comme cela a été annoncé dans la presse locale, Blotzheim va bénéficier de l'implantation d'un NORMA. Ce supermarché, d'une surface de vente de 299 m², sera construit dans la rue du Tilleul, près du palais Beau Bourg. Nous tenons à vous rappeler que l'implantation d'une surface commerciale de moins de 300 m² ne nécessite aucune autorisation administrative, mis à part un permis de construire. Ce dernier qui a été approuvé, étant en tous points conforme aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme et a même obtenu l'aval de l'architecte des bâtiments de France obligatoire pour un projet situé dans le périmètre protégé de la chapelle Notre Dame du Chêne.

Même si nous sommes contents de cette implantation, il est clair que le projet commercial phare pour Blotzheim reste et restera le supermarché LECLERC et qu'il est toujours d'actualité.

En effet, la bonne nouvelle est que nous avons enfin pu obtenir un avis favorable de la Commission Départementale d'Équipement Commercial pour ce projet. Mais comme apparemment à Blotzheim, une bonne nouvelle n'arrive jamais sans une mauvaise, nous avons eu le malheur de subir un recours du Préfet, à qui nous avons fait part de notre indignation. Aussi, ce dossier a du être déposé en Commission Nationale d'Équipement commercial et nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de cette instance. Mais nous ne désespérons pas que ce dossier connaisse une issue positive dans les prochaines semaines.



SÉCURITÉ DES ENFANTS



Début janvier, après les vacances de Noël, tous les élèves de Blotzheim ont été équipés de baudriers réfléchissants mis à la disposition par la commune. Cet équipement permet de rendre les enfants plus visibles et devrait donc considérablement aider à améliorer leur sécurité. Cette initiative fait suite à une réunion tenue en novembre dernier avec les parents d'élèves sur le thème de la sécurité autour des écoles.

Rappelons que nous allons aussi continuer d'installer des éclairages pour les passages piétons les plus utilisés par les enfants.

PROPRETÉ

Depuis un certain temps, nous recevons, à la mairie, beaucoup de plaintes concernant les crottes de chiens sur les trottoirs. Aussi, nous demandons aux maîtres de ces braves bêtes de bien vouloir faire en sorte d'éviter de trop souiller les trottoirs.

Nous vous rappelons que des sachets spécifiques «Crot-I-Prop» sont à votre disposition gratuitement à la mairie.

Et nous en profitons pour vous rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse (et muselés pour certaines catégories) sur tout le domaine public.



D'avance un grand merci pour votre compréhension et votre coopération.



SAMEDI 14 JUILLET FÊTE NATIONALE BAL et FEU D'ARTIFICE

Au palais Beau Bourg
(le bal aura lieu dans la salle)

A.S.BLOTZHEIM FOOT AU FEMININ



Le foot féminin est sur les rails depuis la rentrée scolaire 2006. Nous avons une bonne vingtaine de joueuses entre 8 et 16 ans et nous jouons en compétition. Profitez-en pour nous rejoindre.

Contact : Corinne au 03.89.68.92.72 ou
Eric au 03.89.68.96.35
Courriel : asblotzheim.foot@wanadoo.fr

Centreaéré d'été du 9 juillet au 3 août inclus

Une équipe d'animation proposera à vos enfants un programme dynamique et varié d'activités de découverte et d'expression, des ballades, des jeux de plein-air, des jeux sportifs, des ateliers, des sorties à la journée. Le programme sera adapté à chaque âge (de 4 à 12 ans, enfants scolarisés de la maternelle au CM2).

Espace d'expression du groupe d'opposition BLOTZHEIM ÉCOUTE ET RESPECT

Nous attendions en ce début d'année, l'annonce de la baisse d'impôt promise l'an dernier et le développement d'une série de mesures pour améliorer la vie des Blotzheimois. Or, la réception du nouvel an a été l'occasion pour Monsieur le Maire, comme à son habitude, de stigmatiser et d'accuser une partie de la population. La majorité actuelle fanfaronne, car l'autorisation d'installation de machines à sous est annoncée. Bonne nouvelle en effet pour ce casino virtuel (pour l'instant). Beaucoup de temps a été perdu en hésitations de toutes sortes : c'est bien cela le véritable problème du casino. On a tout changé sans finaliser la maîtrise foncière.

Il y a beaucoup de choses à changer à Blotzheim, à commencer par certaines façons de « mener la barque ». C'est bien la preuve qu'il manque beaucoup d'écoute et de respect mutuel pour avancer et progresser ensemble.

Les voeux de nouvel an, n'est-ce pas l'occasion rêvée d'annoncer une bonne nouvelle ? Qu'en est-il de la promesse de baisses d'impôts pour cette année ? Nos élus majoritaires vont-ils baisser « l'augmentation des impôts » que nous avons subie, ou vont-ils baisser « l'impôt » ? Le café-débat se tient toujours tous les premiers mardis du mois de 20h à 21h30 à l'hôtel Captain et encore merci pour tous vos courriels réceptionnés sur notre adresse e-mail : blotzheimer@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Du 01 juin 2006 au 31 décembre 2006

NAISSANCES

le 28-06 : Sofia Matilda **GRAVA – GAETE JIMÉNEZ**, née à Saint-Louis,
le 12-07 : Mickael **RENKERT – REMY**, né à Saint-Louis,
le 15-07 : Quentin **RITZLER – LOEUILLET**, né à Mulhouse,
le 21-07 : Sara Marie **HETT – SCHERMESSER**, née à Saint-Louis,
le 26-07 : Camille Simone **BOEGLIN – RICHTER**, née à Saint-Louis,
le 31-07 : Thom **PICHOT – VOEGELIN**, né à Saint-Louis,
le 20-08 : Anita **SELIMI – IBISI**, née à Mulhouse,
le 04-09 : Asiya **DIALLO – KEIFLIN**, née à Saint-Louis,
le 07-09 : Léa Cristine **CARVALHO – ANTUNES**, née à Saint-Louis,
le 11-09 : Arthur Valentin **JEANNIN – RITTY**, né à Mulhouse,
le 30-09 : Marion Camille **LITSCHIG – STEHLIN**, née à Mulhouse,
le 08-10 : Léa **GERBER – INGOLD**, née à Mulhouse à 06 h 38,
le 08-10 : Lola **GERBER – INGOLD**, née à Mulhouse à 06 h 50,
le 22-10 : Alessandro Nino Guy Luigi **GUARRERA – GRANDIN**, né à Saint-Louis,
le 23-10 : Soane-Poli **LAUHEA – FAIONALAVE**, né à Saint-Louis,
le 24-10 : Eva **DE JESUS – RAMOS**, née à Saint-Louis,
le 30-11 : Linus Mika **RIESS – KAISER**, né à Lörrach (Allemagne).



MARIAGES

le 03-06 à Blotzheim : Jean-Philippe Antoine **LAROCHE** & Christelle **WITTISCHE**
le 03-06 à Blotzheim : Christophe Jean-Luc **ROCHE** & Muriel **STOECKLEN**
le 08-07 à Blotzheim : Tony **DAÏBOUN – SAHEL** & Annabelle Jacqueline Denise Céline Amandine **MULLER**
le 13-07 à Blotzheim : Patric **BIRTEL** & Séverine Virginie Andrée **MICHON**
le 14-07 à Bâle (Suisse): Andreas Francis **ZEHNDER** & Isabelle Valérie **MEYER**
le 22-07 à Blotzheim : Antonio **TOMASELLI** & Chantal Laurence **GOETSCHY**
le 29-07 à Blotzheim : Jean-Michel Joseph **WEIDER** & Laura Marie-Andrée **BOLLE-REDDAT**
le 12-08 à Blotzheim : Miguel Angel **SECO GONZALEZ** & Marie **KÖPPEN**
le 19-08 à Neuwiller-les-Saverne (67): Hervé Pierre Jean **MOEHREL** & Sabrina Danièle **GILLMANN**
le 26-08 à Kingersheim (68): Geoffrey **LOUIS** & Aurélie **ZIMMER**
le 02-09 à Blotzheim : Olivier **SCHNEEBERGER** & Josephine Danica **DJEKOVIC**
le 09-12 à Blotzheim : Laurent René Henri **LEROY** & Aline **MONAMI**

DÉCÈS

le 05-06 à Blotzheim : Samir **KANOUNI – 28 ans**
célibataire
le 15-06 à Saint-Louis : Jean Paul **BROM – 91 ans**
veuf de Augustine Joséphine **MOEBEL**
le 23-06 à Mulhouse : Albert Daniel **OBERLIN – 75 ans**
divorcé de Francine Geneviève **BOVE**
le 24-06 à Blotzheim : Jacques Georges **KOERBER – 78 ans**
époux de Laurence Madeleine **MEYER**
le 21-07 à Allschwil (Suisse) : Jean René Maurice **DROUVOT – 18 ans**
célibataire
le 23-07 à Blotzheim : Roger Georges **LOSA – 69 ans**
époux de Laure Marthe **OTTIE**
le 28-08 à Blotzheim : Charles Joseph **SCHWEITZER – 91 ans**
veuf de Marie Anne **HARNIST**
le 18-09 à Saint-Louis : Eugène Laurent **MULHAUPT – 82 ans**
célibataire
le 04-10 à Mulhouse : Arsène Alcide **BLENNER – 71 ans**
époux de Doris Marie Rose **BILLIG**
le 08-11 à Mulhouse : Bernard **FUCHS – 67 ans**
époux de Irma Maria **PFLIMLIN**
le 11-11 à Saint-Louis : Thérèse Joséphine **ZIMMERMANN – 76 ans**
veuve de Raymond **JEMELEN**



1 baptême civil (parrainage républicain) le 26-08: Léo **GREDER – HIRTZ**

ANNIVERSAIRES REMARQUABLES en 2007

1 janvier	STOETZER Joseph	47, rue du Rhin	80 ans
17 janvier	DIETSCHY Irène	17, rue des Romains	80 ans
30 janvier	SCHREPF Marguerite	placée à Mulhouse	85 ans
1 février	BAUMANN Justin	1, rue du Ruisseau	85 ans
4 février	HERTZOG Marie-Joséphine	doynné de la Filature à Mulhouse	80 ans
4 février	WEIDER Marthe	8, rue des Prés	80 ans
6 février	MEYER Mina (Guillaumine)	13, rue du Général de Lattre	95 ans
18 février	WEIDER Marie-Germaine	1, rue du 19 Novembre	80 ans
12 mars	BAUMANN Marthe	1, rue du Ruisseau	85 ans
22 mars	BURY Marie-Louise	9, Quartier Notre Dame du Chêne	80 ans
11 avril	KUNTZ Germaine	2, rue du Docteur Lang	85 ans
21 avril	WILD René	34, rue de la Michelbach	80 ans
10 mai	KIM Marie-Marguerite	45, rue du Rhin	85 ans
21 mai	WEIDER Pierre	1, rue du 19 Novembre	80 ans
18 juin	WILD Marie	34, rue de Michelbach	80 ans
13 août	BROM Jean-Pierre	15, avenue Nathan Katz	85 ans
19 août	LANG Marie-Renée	4, rue du 6 ^{ème} R.I.C.	85 ans
26 août	KEMPF Georgette	6, rue du Château	85 ans
15 septembre	LANG Maria	1, rue du Maréchal Ferrant	80 ans
5 octobre	BEDOUCHA Rosewitha	4, rue de la Fontaine	85 ans
10 octobre	ERBLANG Joseph	32, rue du Général de Gaulle	95 ans
13 novembre	BISCHOFF Marguerite	10, rue de Village-Neuf	80 ans
14 novembre	WITZEL Monique	2, rue de Village-Neuf	85 ans
15 novembre	STOCKY Robert	14, rue des Romains	80 ans
3 décembre	GHERBI Amar	5, rue du Général de Lattre	80 ans
12 décembre	SCHERMESSER Marie-Madeleine	7, avenue Nathan Katz	85 ans
12 décembre	SCHWARZ Jeanne	27e, rue de la Gare	85 ans
19 décembre	CARNET Paulette	15, rue des Chalets	85 ans
19 décembre	LANG Maria	maison Jean Monnet - Village Neuf	90 ans
31 décembre	NIEFERGOLD Paulette	2, rue des Chalets	85 ans
NOCES D'OR en 2007 (50 ans de mariage)			
27 avril	Paul LEVAL & Liliane MARTIN	26, rue des Romains	
23 septembre	André MEYER & Jeanne MOEBEL	4, Impasse des Sapins	
8 novembre	Raymond BOEHLER & Marie-Rose CHRIST	41, rue Jean Moulin	
NOCES D'ORCHIDEE en 2007 (55 ans de mariage)			
28 novembre	Joseph STOETZER & Marie Louise MEYER	47, rue du Rhin	
NOCES DE DIAMANT en 2007 (60 ans de mariage)			
9 juin	René WILD & Marie ALLEMANN	34, rue de Michelbach	
NOCES DE PALISSANDRE en 2007 (65 ans de mariage)			
11 février	Henri NIEFERGOLD & Paulette CHARTIER	2, rue des Chalets	
17 juillet	Raphél CARNET & Paulette MAGNANT	15, rue des Chalets	
25 septembre	Albert MOEBEL & Marguerite MULLER	13, rue des Prés	

Suite à leur demande certaines personnes ou certains couples ne sont pas mentionnés dans cette rubrique.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS Février à Août 2007

FÉVRIER	
03.02.07	SOIREE ANNUELLE MUSIQUE MUNICIPALE (PBB)
10.02.07	LOTO COLLEGE DES MISSIONS (PBB)
17.02.07	Boom des jeunes (PBB)
19.02.07	BAL DE CARNAVAL-BÜRAFASNACHT Amicale des Sapeurs-Pompiers (PBB)
MARS	
03.03.07	LOTO - Assoc. Pêche & Pisciculture (PBB)
10.03.07	DINER DANSANT Union des Officiers de Réserve de Mulhouse (PBB)
18.03.07	LOTO organisé par la CROIX ROUGE (PBB)
25.03.07	BOURSE D'ECHANGE « Le Printemps des Bébé » organisée par la Musique Municipale (PBB)
AVRIL	
20.04.07	ASSEMBLEE GENERALE CREDIT MUTUEL (PBB)
MAI	
05.05.07	REPAS organisé par l'association MUSIQUES SANS FRONTIERES (PBB)
11.05.07	COLLECTE DE SANG (16h - 19h30) organisée par l'U.F.D.S.B. (PBB)
13.05.07	COMMEMORATION DE L'ARMISTICE 1945: monument aux morts
20.05.07	BALADE GOURMANDE organisée par la Chorale Concordia (PBB)
27.05.07	MARCHE AUX PUCES organisé par l'association Blachgixer Guggamusik

JUIN	
02.06.07	CONCERT FETE DES MERES organisé par AM Production Radio Dreyeckland (PBB)
10.06.07	BUFFET CAMPAGNARD organisé par la CROIX ROUGE section de Blotzheim (Ferme Liesbach)
16.06.07	FETE DE L'ECOLE organisée par l'Ecole maternelle J.d'Arc (PBB)
17.06.07	KERMESSE AU COLLEGE DES MISSIONS
23.06.07	FETE DE L'ECOLE organisée par l'Ecole Elémentaire J.Ferry (PBB)
23.06.07	FETE DE LA MUSIQUE organisée par la Commission Municipale d'Animation
30.06.07	MARCHE POPULAIRE organisée par la Chorale Sainte-Cécile (PBB)
JUILLET	
01.07.07	MARCHE POPULAIRE organisée par la Chorale Sainte-Cécile (PBB)
du 9 au 31 juillet 07	CENTRE AERE
14.07.07	NUIT TRICOLERE organisée par la municipalité bal, buvette, feu d'artifice (PBB)
AOÛT	
du 1 ^{er} au 3 août 07	CENTRE AERE
20.08.07	COLLECTE DE SANG (16h - 19h30) organisée par l'U.F.D.S.B. (PBB)

(PBB) = Palais Beau Bourg

RAPPEL DES DATES POUR LES ELECTIONS EN 2007

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Elections présidentielles :	le dimanche 22 avril 2007	le dimanche 6 mai 2007
Elections législatives :	le dimanche 10 juin 2007	le dimanche 17 juin 2007

Voter n'est pas seulement un droit et un devoir, c'est aussi un acte individuel de liberté, sans doute l'acte de liberté par excellence. On ne vote pas pour accomplir uniquement son devoir, on ne vote pas pour autrui, et avant de voter «pour» un candidat ou une loi, on vote pour soi. Voter c'est prendre – ou reprendre – le pouvoir, sur une part non négligeable de sa vie, qui est la part publique.

BLOTZ'MEMO

Mairie de Blotzheim (Tél.) 03.89.68.40.09 (Fax) 03.89.68.49.06
..... **mairie.de.blotzheim@wanadoo.fr**

Ouverture des bureaux : Lundi : 9h00-12h00 / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h30
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité (et sur rendez-vous)

Maire : mardi matin et jeudi après-midi

Les adjoints :

Mme Léa HUGIN : le mercredi de 10h00 à 12h00
M. Julien ZIMMERMANN : le lundi de 11h00 à 12h00
M. Etienne WIEDERKEHR : le mardi de 14h00 à 15h00
M. Lucien GASSER : le lundi de 16h00 à 17h00
Mme Francine WITTISCHE : le vendredi de 14h00 à 15h00
Mme Sandrine SCHMITT : le jeudi de 14h30 à 15h30

Hôtel de Ville 03.89.68.87.32
Bibliothèque municipal 03.89.68.91.28
Centre multi accueil – halte garderie 03.89.68.91.30
Périscolaire..... 03.89.68.43.69
Palais Beau Bourg 03.89.68.81.11
Atelier municipal 03.89.68.86.74
Dépôt incendie 03.89.68.49.05
Stade municipal 03.89.68.44.55
La Poste 03.89.68.41.56

ENSEIGNEMENT

Ecole maternelle Jeanne d'Arc 03.89.68.45.30
Ecole primaire Marcel Durand 03.89.68.41.34
Ecole primaire Schweitzer 03.89.68.40.60
Collège des Missions 03.89.68.42.42

SANTE

Assistante Sociale (sur rendez-vous les mardi matins de 9h00 à 12h00) 03.89.70.91.80
Pharmacie St-Joseph 03.89.68.40.14

Médecins :

MM. KOCHER & LITZLER 03.89.68.41.38
M. TSCHIEMBER 03.89.68.41.88
M. GROELL 03.89.68.80.19
Dentiste : M. DORENBECHER 03.89.68.40.20
Orthophoniste : Mme WESNER 03.89.68.80.66
Massages : TCHOU MASS ; Mme Barrouzes-Mutz 03.89.68.82.93
Psychanalyste: Mme Risacher 03.89.68.43.47
Infirmiers : M & Mme ROEDEL 03.89.68.40.58
Pédicure podologue : Mme HAEFFLINGER 03.89.68.96.60
Pédicure: Fusspflagestudio Carola 03.89.68.41.82
Vétérinaire : Dr SEILLER 03.89.68.90.90

TECHNIQUE

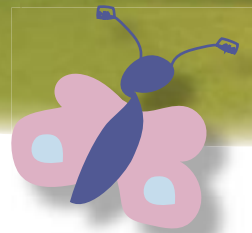
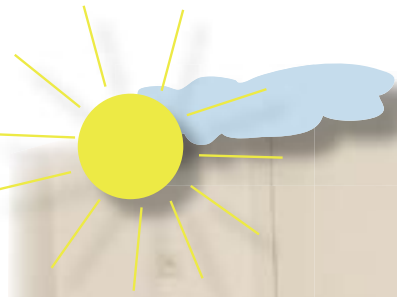
D.D.E. (équipement) à Huningue 03.89.89.76.76
C.G.E. (Compagnie Générale des Eaux) à Huningue 0 810.463.463
EDF/GDF 24h/24 à Mulhouse Agence Clientèle 0 801.71.72.28
Com-Com des 3 Frontières : service assainissement à Village-Neuf 03.89.70.22.65
Tri-astuce à Village-neuf 03.89.70.22.60
Transport/Distribus 03.89.70.90.70

EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers 18
Gendarmerie de Saint-Louis 17
Samu 15
Brigade verte de Hagenthal-le-Bas 03.89.74.84.04
S.P.A de Mulhouse 03.89.33.19.50
Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)

Site Internet : <http://www.blotzheim.fr>





Périscolaire



Blotzheim